



La Chapelle au Riboul *Niouzes*

LE MOT DU MAIRE

« C'est quand le puits est sec que l'eau devient richesse » dit très justement la sagesse populaire. L'eau est en effet une **ressource fragile et rare** que nous ne devons pas gaspiller.

Le puits, c'est notre source, un patrimoine inestimable transmis de génération en génération. Elle nous arrive par simple dénivellation du lieu-dit La Thébaudière sur la commune d'Hardanges. Cette dernière étant située trop haut, elle ne pouvait pas en bénéficier, sauf à construire un château d'eau. Aussi a-t-elle décidé de la vendre à la Chapelle-au-Riboul dans les années soixante.

C'est ainsi que nous recevons une **eau de source issue des infiltrations naturelles exempte de nitrate et autres pesticides** car elle traverse des surfaces boisées et des prairies.

En raison des faibles coûts d'exploitation de cette source, notre commune fournit une des eaux **les moins chères du département avec un tarif de 1,60 € du m³** contre une moyenne de 2,51 € dans les autres communes.

Néanmoins, nos canalisations sont vieillissantes et ces recettes ne permettent pas d'autofinancer des travaux de renouvellement. Le prix des produits de filtration a lui aussi fortement augmenté ainsi que celui des fournitures pour les réparations et entretiens divers.

De plus, notre compétence directe sur cette ressource est remise en cause. En effet, la loi Notre votée en 2015 prévoyait le transfert de la compétence aux communautés de communes en 2020 et un sursis nous a été laissé jusqu'en 2026. Aujourd'hui, Mayenne communauté se voit dans l'obligation de récupérer la compétence eau et assainissement et a mandaté un cabinet pour préparer ce transfert. Des réunions sont organisées à ce sujet auxquelles participent les communes productrices ou distributrices.⁸

Notre conseil municipal a décidé d'aller plus loin en créant un groupe de travail constitué d'élus et d'habitants pour définir ensemble les priorités à défendre et protéger au mieux les intérêts de la commune. Les personnes qui souhaitent se joindre à nous peuvent se faire connaître à la mairie.

Afin de débattre avec les Chapellois et leur expliquer les différents scénarios qui nous sont proposés, nous vous invitons à :

**UNE RÉUNION PUBLIQUE
LE JEUDI 7 DÉCEMBRE à 20 h
Salle polyvalente
VENEZ NOMBREUX DONNER VOTRE AVIS**

Jérôme Harault

2 INFOS MAIRIE

ELECTION DE NOUVEAUX ADJOINTS

Laurent Chauvet, 2ème adjoint, a souhaité mettre fin à ses fonctions, suite à son déménagement, tout en restant conseiller municipal. Son remplacement a été proposé lors de la séance du 31 août. Deux conseillers se sont portés candidats : Michelle Dassé qui a obtenu 7 voix et Olivier Hédin qui a obtenu 6 voix. En raison du faible écart entre les deux, il a été décidé de nommer un 4ème adjoint.

Michelle Dassé a été élue 2ème adjointe avec la délégation « voirie-cimetière-action sociale ». Olivier Hédin a été élu 4ème adjoint avec la délégation « démocratie-communication-agriculture ». Afin de ne pas augmenter l'enveloppe budgétaire dédiée aux indemnités, les 2ème, 3ème et 4ème adjoints se répartiront le montant affecté aux 2ème et 3ème adjoints.



NOUVELLE SECRETAIRE DE MAIRIE

Une nouvelle secrétaire de mairie a été recrutée à partir du 2 novembre. Il s'agit de Claire Dézélé qui dispose d'une expérience de plusieurs années dans une commune mayennaise.

Elle sera présente aux horaires d'ouverture de la mairie les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h à 17h30.

DES NOUVELLES DE L'ENTREPRISE BERGUE

C'est dans des conditions bien particulières que Rudolph Németh a pris ses fonctions de responsable de site de l'entreprise Bergue. En effet, le 28 août en début d'après-midi, un violent incendie a complètement détruit le bâtiment de fabrication des silos en polyester. Fort heureusement, il n'y a eu aucune victime du côté des salariés qui ont eu les bons réflexes, ni du côté des pompiers et des gendarmes à qui nous tenons à adresser nos plus vifs remerciements et félicitations pour leur professionnalisme, leur aide et leur bienveillance.

Dès le lendemain, les analyses d'air capté pendant l'incendie ainsi que les eaux d'extinction captées par le bassin de rétention présent sur le site ont pu être analysées par des organismes agréés par les pouvoirs publics. Les résultats des analyses, qui ont été communiqués en toute transparence à la DREAL (Direction Régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement) ont conclu à une absence de pollution. L'atelier montage ayant été bien protégé par les pompiers et la métallerie étant éloignée, la fabrication des silos en acier a pu reprendre assez rapidement, ce qui a permis de préserver les emplois.

Pour ce qui concerne les silos polyester nous avons décidé de nous approvisionner en cuves chez l'un des leaders européens pour ce type de produit et le montage sera assuré par nos équipes à la Chapelle au Riboul.

Le bâtiment qui a brûlé va être démonté par des sociétés spécialisées dans le démontage et le retraitement des déchets. Un nouveau bâtiment sera construit dans lequel seront transférées nos activités métallerie c'est-à-dire la fabrication des silos et trémies en acier afin de rassembler l'ensemble des activités Bergue sur le même site.



Les chantiers argent de poche

Le dispositif est ouvert à tous les jeunes Chapellois entre 16 et 18 ans. Encadrés par un agent, un élu ou un bénévole, ils effectuent divers travaux en échange d'une rémunération de 15 € la demi journée, prise en charge par Mayenne Communauté. Les objectifs sont nombreux : acquérir une première expérience de travail, améliorer le cadre de vie des habitants, permettre une ouverture sociale ou encore s'impliquer dans des projets du village.

Renseignements et inscriptions en mairie à chaque vacances scolaires.

Quelques exemples de chantiers effectués :

- vacances d'été 2020 : rangement du local du club pétanque.
- vacances d'automne 2020 : désherbage du cimetière.
- vacances de printemps 2021 : peinture de la cabane de la place de l'église.
- vacances d'automne 2021 : missions d'accueil du public au festival des Contrées Ordinaires.
- vacances d'été 2022 : peinture des poteaux du préau de l'école.
- vacances d'automne 2023 : peinture d'un mur derrière l'école et réalisation d'une fresque dans la cour.



Noé, Noham, Chloé et Mathéo, encadrés par Christophe réalisent une fresque d'expression libre

Ouverture d'un chemin

En juin 2023, la commune a créé une commission composée de 7 habitant.e.s et de 2 élus pour réfléchir à la création de chemins et la valorisation de notre bocage. Après nous être réunis, nous avons ciblé nos repérages sur Le Gué Marie pour l'alléger de sa portion bitumée entre le lotissement et le gîte du Bordelais. Un sentier communal ouvert dans les années 90 par des parents d'élèves et des élus de la commune était recouvert par la végétation.



Armés de tronçonneuses, de débroussailleuses, de serpes, de faucilles, du tracteur de la commune, du cheval « Urbain », une quinzaine de citoyen.nes ont uni leurs forces pour un premier chantier le 15 octobre. Lors d'un second chantier le 5 novembre, nous avons réussi à ouvrir 100 % de l'axe Censeraie/Bardoulière et 75 % du sentier qui va jusqu'au lotissement. L'équipe des chantiers d'insertion de Copainville et une entreprise de terrassement achèveront le travail début décembre. Le groupe chemin est constitué d'un groupe réflexion (9 pers.) qui organise, se réunit, planifie les rencontres avec les experts (fédération de randonnée, institutions...), s'occupe du repérage, imagine les sentiers à ouvrir et d'un groupe action (15 pers.) qui s'attèle au chantier.

Nous avons demandé que ce premier chemin soit retenu d'intérêt communautaire, il sera entretenu deux fois l'année par Mayenne communauté et indiqué sur les parcours du département et de notre communauté de communes.

Nous envisageons d'autres projets pour 2024, vous pouvez toujours nous rejoindre.



DISPARITION DU RESEAU CUIVRE

Dans le cadre de la modernisation des infrastructures de télécommunications, Orange initie un chantier de fermeture du réseau cuivre sur l'ensemble du pays. Ainsi, notre commune ne pourra plus bénéficier de ce réseau à partir de janvier 2027. A cette date, les utilisateurs devront avoir migré vers une autre technologie, telle que la fibre optique, le réseau très haut débit mobile ou le satellite. Il appartient à chacun de se préparer à cette évolution.

ENQUETE SUR LE COVOITURAGE



Le Département de la Mayenne lance une enquête sur le covoiturage à destination de tous les Mayennais. L'objectif est de connaître les pratiques afin de développer des lignes de covoiturage organisé et répondre au mieux aux besoins des habitants. Pour répondre à cette enquête :

<https://fr.eu.surveymonkey.com/r/MobMayenne>

HORAIRES D'HIVER DES DÉCHETTERIES

Saint-Fraimbault de Prières : mardi, jeudi et vendredi de 9H30 à 11H45 et de 13H30 à 15H30 et le samedi de 13h30 à 15h30,

Le Ribay : lundi et samedi de 9H30 à 11H45, mercredi de 13H30 à 17H

Lassay-les-Châteaux : lundi de 13H30 à 17H, mercredi de 9h30 à 11H45 et vendredi et samedi de 9H30 à 11H45 et de 13H30 à 17H.

ETAT-CIVIL

Naissance de Anaya Dani le 28 septembre.

Félicitations aux heureux parents !

Décès de Roger Bergue le 25 août, Rolande Rouzière le 29 août et Gaston Tirot le 6 octobre. Nos condoléances aux familles.



HENRI PERLY (1928-2023)

Les doyens du village l'ont bien connu et se souviennent d'un beau garçon sympathique que l'on appelait « Riri ».



Coureur cycliste réputé, il a couru comme amateur de 1948 à 1952 et comme professionnel jusqu'en 1957. Il habitait sur la place de l'église au N°19. Maillot jaune du tour de l'Ouest, 7ème sur le Paris Nice, il fut double champion de France chez les plus de 50 ans. Henri est décédé le 26 septembre dernier à l'âge de 95 ans, à Nantes où il vivait avec sa famille. Il était normal de rendre hommage à ce sportif qui a représenté notre village sur les routes de France.

BRÈVES

France-services vous accompagne dans vos démarches

Permanences en mairie les jeudis 14/12, 11/01, 01/02, 14/03, 11/04, 16/05.

RDV au 02 43 00 16 36 ou franceservices.lassay@mayennecommunaute.fr

Nouveau point de compost à disposition des habitants, uniquement pour les déchets alimentaires, au terrain de foot

Liste électorale

Pensez à vous inscrire avant le 31 décembre (élections européennes le 9 juin 2024)

Collecte de coquillages dans toutes les déchetteries du 13 novembre au 29 janvier

PETITES ANNONCES

Vends pneus hiver bon état, usure moyenne

4 pneus Michelin alpins 195 55R20 (50 € les 4)

4 pneus Dunlop winter sport 195 65R15 (50 € les 4) avec jantes pour Kangoo 2
06.20.43.47.81

Recherche familles

pour héberger de jeunes Américains la nuit en période estivale. Possibilité de dédommagement.
Summerschoolfrance@gmail.com

Inauguration de l'école Clarence Campbell

Notre école porte maintenant le nom de Clarence Campbell, un nom original et unique qui s'inscrit dans l'histoire de la commune. En effet, ce jeune Américain venu tout droit de son Tennessee natal, est arrivé dans notre village en 1920 sur le conseil d'un ami officier. Ce dernier y avait séjourné à la fin de la 1ère guerre mondiale et y avait constaté l'absence d'électricité. Qu'à cela ne tienne !

Clarence, muni d'une grosse valise, est venu s'installer à la Chapelle-au-Riboul et lors de la messe de Noël, les Chapellois, émerveillés, ont vu leur église éclairée à la lumière électrique. Ayant installé une dynamo dans la cour de l'hôtel à quelques mètres de l'école, Clarence a continué ses électrifications et s'est parfaitement intégré. Il a épousé Albertine, native de Marcillé-la-Ville, dont il a eu trois fils, Jean, Max et Raoul. Décédé prématurément à l'âge de 42 ans, il repose au cimetière communal.



Les descendants de Clarence Campbell



Le panneau « Ecole Clarence Campbell »

L'inauguration a eu lieu le 16 septembre par un temps magnifique. Le maire a dévoilé le panneau devant une centaine de Chapellois. Il a belle allure avec son écriture cursive et l'ampoule éclairée, symbole à la fois de l'électricité et de la connaissance. Il a été réalisé par l'entreprise Jet d'Encre à Moulay et le portique de support a été fabriqué par Serge Lambert, le métallier du village.

En raison de la tempête, les socles du panneau ont été arrachés mais il n'a pas été abîmé et pourra être refixé dès que possible.

L'Inspectrice de l'Education Nationale et quelques maires de communes voisines étaient également présents. Les descendants de Clarence Campbell, très émus, sont venus du Var assister à l'évènement. A cette occasion, les enfants du cycle 3 ont présenté la maquette électrifiée de la place de l'église qu'ils ont réalisée sous la direction d'Angélique Hurault, leur institutrice. Enfin, une plaque explicative a été apposée sur le mur d'entrée.



La maquette électrifiée

NOUVEAU BUREAU DU COMITÉ DES FÊTES

L'assemblée générale du comité des fêtes a eu lieu le 2 octobre. Le nouveau bureau est composé de :
Président : Mickaël Goncalvès; Vice-Président : Damien Burçon; Trésorière : Isabelle Vannier; Vice-Trésorière : Cécilia Noullez; Secrétaire : Vanessa Leboeuf-Burçon; Vice-Secrétaire : Anne-Marie Galland

ATELIER BRICOLAGE

L'assemblée générale de l'atelier bricolage s'est tenue le 8 septembre. Le nouveau bureau est composé de 3 co-présidentes : Céline Chapon, Isabelle Vannier et Cécilia Noullez. Vous aimez bricoler le bois ou vous voulez apprendre ? Venez nous rejoindre le **samedi de 14 h à 16 h** en face de l'épicerie. Cotisation annuelle de 10 € par famille (enfants accompagnés d'un parent bienvenus)

CLUB SAINT-YVES

Le club Saint-Yves vous propose de réaliser une composition florale dans les locaux de la mairie le **vendredi 22 décembre de 10h à 12h et de 14h à 16h**. Inscriptions jusqu'au 16 décembre.

Contacts : Antoinette Blanc au 02 43 03 95 14 ou Thérèse Plumail au 06 82 21 58 32. L'assemblée générale se tiendra le jeudi 11 janvier à la mairie. Elle est ouverte à tous.

FETONS NOËL

Marché de Noël du Comité des fêtes le samedi 2 décembre de 10h à 18h à la salle polyvalente

Le Petit Marché fête Noël le vendredi 8 décembre de 16h30 à 19h30 place de l'Église



TROUPE DE THEATRE D'IMPRO IMP'ALA

Créée il y a un an, l'association propose des séances le **lundi soir** dans la salle polyvalente, animées par Ingrid Barroche, de La P'tite Compagnie. Nous sommes une petite équipe de 25 joueurs. Que vous soyez débutants ou pressés de monter sur scène, vous êtes les bienvenus !

Deux séances pour ados, adultes et familles : **18h00 -19h15 et 19h30-21h**.

La licence à l'année est de 100€ + 5€ pour l'adhésion à l'association.

Carnet de 10 séances disponible.

CLUB DE TENNIS DE TABLE

Fort de 40 adhérents, le club maintient une équipe et une séance d'entraînement le **mardi soir à 20h30** dans la salle polyvalente. Toute personne souhaitant s'initier ou même jouer en loisir est la bienvenue. Une licence découverte d'un mois est offerte pour tout nouvel arrivant.



LES A'CROS

Le village à la chance de bénéficier d'une association sportive où l'on peut pratiquer le **renforcement musculaire et cardio-training**, encadré par un enseignant diplômé, Arnaud Fisson.

Rendez-vous le **mardis de 19h30 à 20h30 et le samedi de 10h30 à 11h30** à la salle polyvalente du village.

L'adhésion est de 140 € et si vous arrivez en cours d'année, vous paierez au prorata du nombre de séances restantes. Possibilité de séances à l'unité au tarif de 5 € (Les deux premières séances sont gratuites).

Nouveauté cette année : la carte cadeau dont vous fixez le nombre de séance. Contact : 06.30.92.02.34

FOOT MARCILLÉ-LA CHAPELLE

Samedi 3 février : soirée foot à la salle de Marcillé (menu cuisse de canard-frites)

Samedi 25 mai : concours de palets 11 h au terrain de Marcillé (10 € par équipe de 2)

Samedi 15 juin : tournoi de foot familial 10 h pour les enfants et 13 h30 pour les adultes (inscription gratuite)



16 septembre : concert de Pierre Bouguier à l'occasion du repas des aînés



16 septembre : Journée convivialité du comité des fêtes

L'OHNNIVERSAIRE



Le 16 et 17 septembre, la Compagnie Oh ! fêtait son 11e anniversaire. Pour l'occasion, nous avons réouvert le Family cinéma afin de redonner au lieu ses éclats d'antan. Merci aux 190 spectateurs et spectatrices qui sont venus sur le week-end. Le samedi, le Family a retrouvé sa fonction de salle de bal et nous pouvons vous dire que ça a guinché.

Le dimanche, les spectacles de Monsieur Mouch « L'affaire du grand méchant loup », le Trio Raymonde aventure et des jeunes du village avec « Greeters » ont ravi le public qui était au rendez-vous.

L'Ohnniversaire, c'est aussi pour nous l'occasion de faire notre assemblée générale. Bienvenue aux 14 administrateurs bénévoles qui composent désormais notre conseil d'administration et préparent l'organisation du festival de contes LES CONTRÉES ORDINAIRES les 18 et 19 octobre 2024.



4 novembre : soirée loto du Comité des fêtes



Agathe, Noéline, Elona et Faustine ont déposé une gerbe au pied du Monument aux Morts lors de la cérémonie du 11 novembre

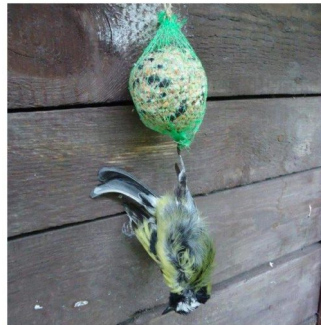
Zozio du mois

Bonjour,

En ce début d'automne, nous sommes nombreux à vouloir aider nos amis à plumes. Je vous donne alors quelques conseils.

Les grandes surfaces et autres magasins nous proposent un large choix de nourriture, mais bien souvent peu adapté aux oiseaux comme **les boules de graisses**. Celles ci **sont de véritables pièges**, car avec les filets les oiseaux se prennent les pattes dedans, de plus **la qualité nutritive de ces boules est très mauvaise pour la santé des oiseaux**.

Optez plutôt pour des boules "maison" dont voici la recette : **Dans un pot de yaourt mélangez de la graisse végétale sans sel, des graines de tournesol, des noix brisées, des graines d'arachide. Placer le pot au réfrigérateur. Démoulez le contenu une fois qu'il est bien rigide et le placer dans une coupelle, il est également possible d'enfoncer simplement un fil de fer avec une extrémité en forme de crochet avant que la boule ne se solidifie.**



Pour les graines, choisissez plutôt **du tournesol**, évitez le blé. **Proscrire le pain et les miettes.**

Le nourrissage s'effectue du 15 Novembre au 15 Mars maximum.

Profitez maintenant des allées et venues de nos amis à plumes, pour le plaisir des yeux... Et surveillez les chats !

Alors... Bonne obs' à vous !

Robin

ENEZ DÉCOUVRIR MON SITE INTERNET avec mes photos d'oiseaux, libellules, papillons et écouter ma sonothèque :

<http://journalnaturaliste.blog.free.fr>

Directeur de la publication : Jérôme Harault, Maire de La Chapelle-au-Riboul

Responsable de la rédaction : Odile Nedjaaï

Mise en page : Noémie Joly

Édité par Lepetit Imprimeur, 53100 Mayenne

Téléphone mairie : 02.43.00.75.93



Le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural participe au financement des Niouzes

Ce bulletin est également consultable en version numérique sur le site de la mairie <https://www.la-chapelle-au-riboul.fr>

Pour recevoir ce bulletin par mail, pour déposer une annonce ou un article, contactez-nous à mairielachapelleauriboul@wanadoo.fr ou laissez un message dans la boîte aux lettres de la mairie à l'attention de LCAR Niouzes.

Règlement des petites annonces consultable sur <https://www.la-chapelle-au-riboul.fr/>